

Energie et environnement

Réponse à une consultation 18.02.2019

La sécurité juridique est importante pour le renouvellement des concessions sur l'énergie hydraulique

Modifier la loi sur les forces hydrauliques (iv. pa. Rösti) permettrait de mettre en place une réglementation claire en ce qui concerne l'évaluation de l'impact sur l'environnement pour le renouvellement de concessions accordées à des centrales hydrauliques à accumulation et au fil de l'eau. À cet égard, il est important que la production et le stockage de l'électricité hydraulique produite en Suisse ne soient pas compliqués davantage ni renchéris. Imposer des charges inutiles à l'énergie hydraulique pèserait sur sa compétitivité et serait contraire aux objectifs de la stratégie énergétique 2050.